

# Spécial Conférence Riveraine de Feyzin FLASH INFO

Institut et Fondation pour une Culture de Sécurité Industrielle

## Agenda

5 juillet, La Rochelle  
Colloque  
*Quelle place pour le risque technologique dans la ville ?*  
Amaris – Ville et agglomération de La Rochelle

5 et 6 juillet, Toulouse  
Réunion du projet européen  
ERANET SAFERA  
FONCSI

27 septembre, Paris  
Conférence  
*Culture sécurité : visions internationales*  
ICSI

11 octobre, Douai  
*Assises nationales des risques technologiques*  
DREAL Nord Pas-de-Calais

15 et 16 octobre, Toulouse  
Séminaire de recherche  
AO 2010 et GEC *Vers un contrat social négocié*  
FONCSI - ICSI

15 et 16 novembre, Milan  
Séminaire de recherche  
AO 2010  
FONCSI

Directeur de publication :  
René Deleuze  
Réalisation : Jean-Paul Rivière /  
Caroline Kamaté / Pauline Fabre  
Tél. : 05 34 32 32 04  
Fax : 05 34 32 32 01  
contact@icsi-eu.org

[www.icsi-eu.org](http://www.icsi-eu.org)

## La concertation : passage obligé de la gestion des risques

*La concertation avec les riverains est devenue un élément complémentaire dans la prévention des risques technologiques. À l'occasion de la sortie récente de plusieurs Cahiers de la sécurité industrielle, nous revenons sur le sujet, avec en particulier un bilan complet de l'expérience originale menée depuis 2007 à Feyzin : la Conférence riveraine.*

Comme nous l'annoncions déjà en 2010, l'intervention du public dans le domaine des activités industrielles est devenue primordiale. Les entreprises intègrent désormais la volonté de se faire accepter, du public en général, de leur voisinage en particulier. La concertation avec les riverains des sites générateurs de risques majeurs est prévue par la loi « risques » du 30 juillet 2003 avec la création des CLIC (Comités locaux d'information et de concertation) mais ceux-ci sont estimés insuffisants car laissant trop peu de place à l'expression citoyenne.

L'ICSI et la FONCSI, dont une des raisons d'être est justement de développer et mettre en œuvre les pratiques de concertation, ont décidé de financer des travaux de recherche sur ce thème. L'ICSI a soutenu en particulier l'expérience de la Conférence riveraine de Feyzin. Celle-ci révèle, selon les mots des sociologues qui l'ont observée de près, une forme innovante de « démocratie pratique raisonnable » dans laquelle les riverains d'installations à risques interviennent selon ce qui les concerne au quotidien et cherchent avec les acteurs institutionnels des solutions concrètes et « raisonnables » à leurs difficultés.

L'introduction de la notion de concertation, qui se substitue en partie à celle d'information, engendre des changements significatifs, voire décisifs dans l'approche du « public ».

## La Conférence riveraine de Feyzin : une instance innovante

La Conférence riveraine de Feyzin est un dispositif innovant de concertation sur le risque industriel installé dans cette ville de la banlieue lyonnaise accueillant sur

son territoire une raffinerie du groupe Total.

Deux ans après sa création, en 1966, une catastrophe survenue dans l'usine avait causé la mort de dix-huit personnes et marqué durablement les consciences. Aujourd'hui, la raffinerie de Feyzin se trouve en zone urbaine, à proximité d'autres industries à risques, d'une autoroute à fort trafic (l'A 7) et d'une voie ferrée très fréquentée par les convois industriels.



La Conférence riveraine est née en 2007 grâce aux financements du groupe Total, de la Ville de Feyzin et de l'ICSI en ce qui concerne le projet de recherche. Des sociologues du LISE (Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique), dépendant du CNAM et du CNRS, ont été les acteurs opérationnels de la création du dispositif et de son suivi. Odile Piriou et Pierre Lénéel ont rendu leurs dernières analyses au sujet de ce long travail de recherche, sous la forme de quatre *Cahiers de la sécurité industrielle*, dont on trouvera les références ci-après.

L'objet de la Conférence riveraine de Feyzin est d'être un « espace concertatif original construit avec ses participants », relèvent Odile Piriou et Pierre Lénéel dans le Cahier consacré à l'évaluation. Dès le début, écrivent-ils, il n'était, « en aucun cas question de fournir un dispositif clé en main mais, bien au contraire, d'impliquer toutes les parties prenantes très en amont dans sa construction » et de créer une « dynamique assez inédite engagée avec les pilotes, riverains, élus, etc. » L'ensemble du processus a bénéficié de cet apport original des sociologues mandatés par l'ICSI. Une fois la structure en place, les chercheurs ont adopté une position d'observateurs attentifs, sans intervenir dans les échanges.

## En savoir plus

Tous les documents mentionnés ci-dessous sont disponibles dans la collection **Les Cahiers de la sécurité industrielle** librement téléchargeables sur le site web de l'ICSI : [www.icsi-eu.org](http://www.icsi-eu.org)

La conférence riveraine de Feyzin : conception et mise en place  
Odile Piriou et Pierre Léné

La conférence riveraine de Feyzin : un modèle pratique de démocratie participative  
Odile Piriou et Pierre Léné

La conférence riveraine de Feyzin : évaluation d'un dispositif original de concertation sur les risques industriels  
Odile Piriou et Pierre Léné

La démocratie pratique raisonnable : nouveau dispositif de concertation. Guide d'aide à la mise en œuvre.  
Odile Piriou et Pierre Léné

Industrie à risques technologiques : un enjeu de société à négocier ? 10 questions  
Groupe d'échange : *Vers un contrat social négocié*

## Engagement volontaire

La Conférence riveraine de Feyzin est une instance tripartite composée d'une quarantaine de membres : aujourd'hui sept représentants d'industries à risques (cinq de Total dont le directeur de la raffinerie et deux de Rhône Gaz), cinq élus dont le Maire et trente habitants, avec une sur-représentation des riverains immédiats de la raffinerie résidant dans le quartier des Razes. L'engagement d'une majorité de riverains repose sur le volontariat. Un « facilitateur », professionnel de l'animation, a pour mission de réguler les échanges lors des plénières et des groupes de travail.

Le sujet central est celui des risques et des nuisances industrielles induites en particulier par le voisinage de la raffinerie Total. La Conférence riveraine a réussi à se faire reconnaître comme acteur officiel du PPRT lié à cette industrie et intervient au CLIC via plusieurs de ses membres. L'instance a cependant décidé d'élargir son champ de compétences à l'ensemble des risques et nuisances existant sur le territoire communal.

La convivialité entre les membres et leur courtoisie sont une donnée essentielle de la Conférence riveraine. La connaissance mutuelle permet aux décisions d'être

prises au consensus à l'issue de délibérations où chacun a droit à la parole à voix égale.

Enfin, cette instance, même si elle est renouvelée formellement tous les trois ans, est une structure vouée à durer dans le temps. Elle a aussi valeur d'exemple pour d'autres acteurs intéressés en France par cette nouvelle façon de pratiquer la concertation sur le risque industriel.

Son adaptation à la gestion d'autres risques – risques technologiques au sens large ou risques naturels – mériterait de faire l'objet d'expériences complémentaires.



## Paroles de riverains

"Mes parents ont acheté en 52-53, on a vécu à Feyzin complètement en 62. Je me souviens que mes parents disaient : *Les biens vont être foutus, qu'est-ce qu'on va léguer à nos enfants ? Nous on est vieux, on ne peut rien faire.* Alors moi j'ai dit : *On va créer une association.* La Conférence, pour moi, c'est la suite de cette association".

"C'est très intéressant, en plus les contacts sont bons avec les gens et les industriels. Tout le monde joue le jeu, c'est bien, et on échange sur des problèmes importants comme la pollution, la participation élus-industriels".

"Pour l'instant, l'inscription de la Conférence dans le processus PPRT a été un succès".

"Au début, c'était tendu... puis on a eu une évolution positive et avec le temps, les gens se reconnaissent en tant que tels, comme membres de la Conférence riveraine".

"J'ai découvert surtout la présence des responsables industriels, on les sent plus proches de nous. La Conférence riveraine permet d'abord d'aborder la direction de la raffinerie, je suis surpris et c'est satisfaisant".

"Toutes les décisions que l'on a prises étaient (le fruit d')un consensus".

## En savoir plus

Les documents mentionnés ci-dessous sont disponibles dans la collection **Les Cahiers de la sécurité industrielle** librement téléchargeables sur le site web de l'ICSI : [www.icsi-eu.org](http://www.icsi-eu.org)

La concertation changements et questions  
Marie-Gabrielle Suraud, Françoise Lafaye, Mathieu Leborgne

Le partage social du risque comme impératif de gestion ?  
Le cas de l'industrie à risques aux portes de Marseille  
Stephan Castel, Pierrick Cézanne et Mathieu Leborgne

Les risques et pollutions industriels sur le territoire dunkerquois : des perceptions à la concertation  
Collectif Irénée Zwarterook

Études de dangers et ouverture au public  
Groupe d'échange de l'ICSI  
« Ouverture et études de dangers »

### Jean-Pierre Poncin, raffinerie Total



« Nous établissons une relation de confiance »

« Je dresse un bilan très positif de l'expérience de la Conférence riveraine. Elle est un outil extraordinaire pour communiquer de manière régulière avec les riverains sur les problèmes de court terme, comme les nuisances, et de plus long terme, comme les projets futurs liés au PPRT. Nous nous entretenons avec ces habitants de manière régulière et dans un esprit convivial. Je préfère le faire ainsi, en situation de routine, plutôt que s'il s'agissait de le faire uniquement en situation de crise. Nous établissons ainsi une relation de confiance.

La Conférence riveraine de Feyzin a permis de démystifier l'image négative de la raffinerie. Grâce à de mini-études sur les sources de nuisances, les habitants se sont rendu compte qu'elle était certes responsable de certaines d'entre elles mais pas de toutes. L'autoroute A7 et la gare de triage voisine de Sibelin avaient aussi leur part de responsabilité.

Dans la dynamique de la Conférence, des groupes de travail ont été créés. On a aussi discuté de l'emploi, de la santé ou des énergies nouvelles. Nous assistons vraiment à un dialogue continu avec des sujets parfois très pointus, abordés avec l'aide d'experts. L'aspect convivial est favorisé par le buffet partagé au milieu de la journée.

Grâce au professionnalisme du facilitateur et à la diplomatie du Maire, les participants ne sont jamais tombés dans des excès à notre égard. Pour notre part, en tant qu'industriels, nous gagnons à être ainsi acceptés socialement, ce d'autant que la raffinerie est très imbriquée dans le tissu urbain. Ainsi, quand le 17 septembre de l'an dernier, la foudre a déclenché un feu sur un bac à pétrole, les riverains de Feyzin n'ont pas paniqué, au contraire de ceux de la commune située de l'autre côté du Rhône.

Cette nouvelle donne de la concertation devient obligatoire. Vu la sensibilisation actuelle aux risques industriels, nous ne pouvons pas ignorer la perception des riverains. Comme ils font circuler l'information très vite grâce à Internet, nous sommes obligés de communiquer en même temps que l'événement.

Les avancées permises par la Conférence riveraine sont certaines. En ce qui nous concerne, elle nous incite par exemple à essayer d'améliorer la cartographie des bruits de la raffinerie. Beaucoup d'avancées de cette instance concernent les nuisances quotidiennes car les habitants sont avant tout préoccupés par leur bien-être de tous les jours, même s'ils ont aussi la conscience du risque majeur, surtout

ici où la catastrophe de 1966 reste encore présente dans les esprits.

C'est une expérience à laquelle je suis fier de participer. Quand je rencontre des gens dans la rue à Feyzin, ils me reconnaissent. Parfois, ils me taquinent sur telle ou telle nuisance mais cela se fait toujours sans animosité. C'est cela que nous avons gagné : ils sont de notre côté. »

*Jean-Pierre Poncin est le directeur de la raffinerie Total de Feyzin.*

### Danièle Sauge-Gadoud, ville de Feyzin



« La Conférence a porté ses fruits »

« L'idée de créer une instance de concertation sur la problématique des risques et des nuisances a été abordée à Feyzin dès 2002 à l'occasion d'ateliers sur l'Agenda 21. La même année a vu l'arrivée en fonction d'un nouveau Maire et d'un nouveau directeur de raffinerie qui ont établi des relations cordiales entre eux.

Il a cependant fallu attendre 2007 pour que la Conférence riveraine de Feyzin voie le jour. En 2010, l'évaluation au bout de trois ans a montré que la Conférence avait porté ses fruits. L'acculturation des trois parties avait eu lieu. Concrètement cependant, pas grand-chose n'avait avancé. C'est pourquoi il a été décidé de se fixer des objectifs plus quantifiables pour les trois années suivantes. La charte a été réécrite. Les représentations ont été retravaillées.

Aujourd'hui, des avancées concrètes sont à noter. Les membres de la Conférence ont bien compris les enjeux du PPRT. D'autres structures connaissent cette instance et tiennent compte de ses avis : c'est le cas de la SNCF qui a diminué l'amplitude des haut-parleurs de la gare. Enfin, un effort de formation a eu lieu pour les habitants comme pour les représentants de la raffinerie.

Du point de vue de la ville, le bilan est positif : elle est arrivée à faire que des gens se parlent, se comprennent mieux et mènent des actions qui permettent d'avoir un meilleur cadre de vie.

La Conférence riveraine est formellement renouvelée tous les trois ans mais elle est aujourd'hui destinée à durer. Cela fonctionne : ce serait dommage d'arrêter ! »

*Danièle Sauge-Gadoud est conseillère technique auprès du Maire de Feyzin sur les risques technologiques et le développement durable.*



**Odile Piriou, Sociologue**  
**« Délibérer, c'est décider et participer aux actions »**

« La spécificité de cette expérience, c'est que nous avons été associés à sa mise en place, en tant que chercheurs. Nous nous sommes placés comme observateurs. Nous avons passé des journées sur le territoire, organisé des journées d'information et des ateliers uniquement ouverts aux riverains, au cours desquels ils ont dit sur quels sujets ils voulaient travailler.

Au départ, il y avait beaucoup d'antagonismes, de la part des riverains comme de l'industriel. À côté de cela, j'ai noté une culture très forte de la participation de la part du Maire ; il a été un acteur essentiel, très volontaire.

Il fallait trouver quelque chose pour sortir de ces antagonismes. Je crois que c'est l'implication durable de tous qui a décidé les acteurs locaux à jouer le jeu. Par exemple, le fait que nous venions, comme chercheurs, de Paris rencontrer les riverains et passer du temps avec eux dans les quartiers a contribué à notre acceptation.

Les premiers pas se sont effectués sur la base de l'avis des riverains. Les avancées ont été très longues mais réelles. Je pense à la reconnaissance de la Conférence dans le cadre du PPRT, aux changements dans les barèmes de nuisance ou encore au projet de récupération de chaleur pour chauffer un gymnase.

Dans la Conférence riveraine, les gens se connaissent. Les temps de repas en commun, par exemple, constituent des moments importants. Petit à petit, les gens ont appris à se connaître. Il y a eu la prise en compte d'un destin commun. Le dispositif a permis de reconstruire les identités.

L'enjeu de cette instance, c'est qu'il ne s'agit pas seulement de prendre une décision et de laisser agir mais aussi de participer à l'action. Si les actions fonctionnent, c'est parce que les gens en sont responsables. C'est le contraire des débats publics habituels dans lesquels les gens donnent leur avis et d'autres agissent en tenant plus ou moins compte de cet avis.

Les actions se fondent sur l'accord des trois composantes : l'industrie, la commune et les riverains. Elles ne s'inscrivent pas dans un univers revendicatif, lequel s'appuie sur le conflit. Ici, délibérer, c'est décider et participer aux actions. La norme est claire.

En conséquence, les riverains participants pensent que leur intérêt est de faire en sorte de réduire le périmètre de délaissement de la raffinerie afin que leur patrimoine garde de la valeur. Il n'est pas, au contraire, de militer pour que l'industrie parte, l'issue de ce conflit étant hypothétique. Avec cette instance, on est sur une définition normative et pratique de ce que participer veut dire : ce que nous appelons la démocratie pratique raisonnable. »

*Odile Piriou est sociologue du travail et de la connaissance et chercheur au LISE. Avec son collègue Pierre Lénel, elle participe aux travaux de la Conférence riveraine de Feyzin depuis leur origine.*

### **Formation continue**

#### **Prochains stages proposés par l'ICSI :**

- ISO 31000, une norme internationale pour le management des risques  
17 septembre à Paris
- Sécurité des procédés  
24-28 septembre à Lyon
- Systèmes instrumentés de sécurité, Quali-SIL Ingénieur en sécurité fonctionnelle  
16-19 octobre à Lyon
- Facteurs humains et organisationnels de la sécurité industrielle  
24 et 25 octobre à Lyon

Retrouvez tous les stages sur le [site de l'ICSI](#), rubrique [formation continue](#).

Crédits photos :  
Marc Didier  
YN. Productions  
Mairie de Feyzin